

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 MARS 2020

Sous la présidence de M. Alain KONIECZNY, Maire

Etaient présents : ALBERT Julien – SCHMITT Laurent – FISCHER Jean-Paul – GOUTH Laurent – SCHMITT Daniel – SCHMITT Kévin – FRANCHINI Jean-Luc – KLEIN Christophe

Absents excusés : BAURIERES Martine – RICHERT Rosetta

**N° 1-2020 – COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Monsieur Laurent GOUTH, élu président de séance, expose aux membres du Conseil Municipal le contenu du compte administratif 2019 de façon très détaillée.

Le Conseil Municipal après en avoir discuté et délibéré approuve sans observation le compte qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :		Section d'investissement	
Dépenses	226 194.18 €	Dépenses	26 187.72 €
Recettes	403 884.28 €	Recettes	33 623.25 €

Soit un excédent de 177 690.10 €

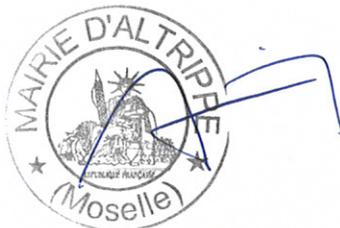
Soit un excédent de 7 435.53 €

**Soit un résultat de clôture excédentaire de 185 125.63 €**

Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote.

**VOTES : 8    POUR : 8 voix    CONTRE : 0 voix    ABSTENTION : 0 voix**

Pour extrait conforme  
Altrippe, le 10 mars 2020  
Le Maire  
KONIECZNY Alain



Notifié – Publié  
Le 10.03.2020  
Transmis à la S.P.  
Le 10.03.2020

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNE D'ALTRIPPE

Sous-Préfecture de  
Forbach-Boulay-Moselle

16 MARS 2020

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 MARS 2020

Sous la présidence de M. Alain KONIECZNY, Maire

Etaient présents : ALBERT Julien – SCHMITT Laurent – FISCHER Jean-Paul – GOUTH Laurent – SCHMITT Daniel – SCHMITT Kévin – FRANCHINI Jean-Luc – KLEIN Christophe

Absents excusés : BAURIERES Martine – RICHERT Rosetta

**N° 2-2020 – COMPTE DE GESTION 2019**

Le compte de gestion 2019 dressé par Monsieur le Receveur Municipal de Grostenquin n'appelle ni observation, ni réserve de la part des membres du Conseil Municipal.

Le compte de gestion fait apparaître à la clôture de l'exercice un résultat excédentaire de 177 690.10 €.

**VOTES : 9    POUR : 9 voix    CONTRE : 0 voix    ABSTENTION : 0 voix**

Pour extrait conforme  
Altrippe, le 10 mars 2020  
Le Maire  
KONIECZNY Alain



Notifié – Publié  
Le 10.03.2020  
Transmis à la S.P.  
Le 10.03.2020

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNE D'ALTRIPPE

Sous-Prefecture de  
Forbach-Boulay-Moselle

16 MARS 2020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mars 2020

Concernant l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Etaient présents : KONIECZNY Alain - ALBERT Julien - SCHMITT Laurent - FISCHER Jean-Paul -  
GOUTH Laurent - SCHMITT Daniel - SCHMITT Kévin - FRANCHINI Jean-Luc - KLEIN Christophe  
Absents excusés : BAURIERES Martine - RICHERT Rosetta

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Alain KONIECZNY  
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice : 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent d'exploitation de 177 690.10 €

un déficit d'exploitation de 0 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

3-2020 AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

POUR MEMOIRE : PREVISIONS BUDGETAIRES		
Virement à la section d'investissement :		0 €
Résultat d'investissement :	EXCEDENT	7 435.53 €
de l'exercice	DEFICIT	0.00 €
A - Excédent de fonctionnement au		
Restes à réaliser Dépenses		145 268.00 €
Restes à réaliser Recettes		
Exécution du virement à la section d'investissement		137 832.47 €
Affectation complémentaire en réserve		
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		39 857.63 €
B - Déficit de fonctionnement au		
Déficit à reporter		

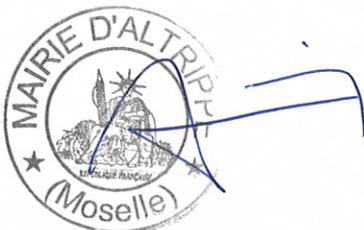
VOTES : 9 POUR : 9 voix

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour extrait conforme  
Altrippe, le 10/03/2020  
Le Maire  
KONIECZNY Alain

Notifié - Publié  
le 10/03/2020  
Transmis à la S.P.  
le 10/03/2020



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNE D'ALTRIPPE

Préfecture  
de Moselle

10 MARS 2020

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 MARS 2020

Sous la présidence de M. Alain KONIECZNY, Maire

Etaient présents : ALBERT Julien – SCHMITT Laurent – FISCHER Jean-Paul – GOUTH Laurent – SCHMITT Daniel – SCHMITT Kévin – FRANCHINI Jean-Luc – KLEIN Christophe

Absents excusés : BAURIERES Martine – RICHERT Rosetta

**N° 4-2020 – OUVERTURE DE CREDIT POUR L'ACHAT DE LA LICENCE IV**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 21 décembre dernier, le conseil municipal a délibéré pour l'achat de la licence IV de Mme AUERT Patricia.

Afin de pouvoir mandater cette acquisition il appartient au conseil municipal de prendre une délibération qui ouvre les crédits au compte 2088 – Autres immobilisations corporelles.

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire et après en avoir discuté et délibéré

VOTE la somme de 5 000 € au compte 2088 – Autres immobilisations corporelles

VOTES : 9      POUR : 9 voix      CONTRE : 0 voix      ABSTENTION : 0 voix

Pour extrait conforme  
Altrippe, le 10 mars 2020  
Le Maire  
KONIECZNY Alain



Notifié – Publié  
Le 10.03.2020  
Transmis à la S.P.  
Le 10.03.2020